

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 26 (1929)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1929

SOMMAIRE — Session de l'Apis-Club. — Communiqués divers. — Conseils aux débutants pour juillet, par SCHUMACHER. — Concours d'extracteurs, par Ed. FANKHAUSER. — Assemblée des délégués, rapport du président (suite), par A. MAYOR. — Résumé des travaux présentés à Genève et à Berne lors de la Session de l'Apis-Club 1928, par le Dr E. R. — Les maladies des abeilles en 1928 (suite), par le Dr O. MORGENHALER. — Etude sur la composition du miel (suite), par le Dr E.-F. PHILLIPS. — Nos relations frontalières, par Jean GIGON. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par ASPRÉA. — A propos du traitement des arbres fruitiers, par Jean GIGON. — La chanson du miel, par Eugène BIZEAU. — Pesées de nos ruches sur balance en mai 1928. — Nouvelles des sections.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

SESSION DE L'APIS-CLUB

Afin de pouvoir fixer le programme de la session de l'Apis-Club (du 9 au 12 août 1929), nous prions les conférenciers éventuels de s'annoncer au plus tôt. On désire particulièrement de courts rapports sur des recherches personnelles, ainsi que des résumés sur l'apiculture ancienne et moderne de chaque pays. On voudra bien indiquer en même temps si l'on désire des projections lumineuses ou telle autre forme de démonstration.

Nous nous efforcerons de procurer à nos hôtes le séjour le plus agréable. Pour cela, il est indispensable de nous indiquer maintenant déjà ce que l'on désire : Simple chambre d'hôtel, chambres chez des particuliers ou dortoirs. Ne pas oublier de donner son adresse exacte.

Prof. Dr L. Armbruster,

Prés. de l'Apis-Club.

*Berlin-Dahlem, Institut de recherches apicoles,
Lentzeallee 86.*

COMMUNIQUÉS DIVERS

Pour cause d'extinction de voix, il n'y aura pas dans ce numéro les « échos de partout ». Chacun les regrettera et se hâtera d'envoyer à leur si sympathique auteur les pastilles nécessaires. M. Magnenat nous a gâtés, et c'est dans notre *Bulletin* l'une des parties les plus intéressantes, si ce n'est la plus intéressante.

L'administrateur, de sa voix la plus grave, avise MM. les caissiers que la finance pour le second semestre n'est pas de fr. 2.50, mais bien de trois francs cinquante. Chaque année, nous devons répéter la chose, car MM. les caissiers qui savent compter pensent que la moitié de 5, c'est 2 ½. Or, l'administration a une façon de calculer plus juste, car elle sait que les risques de vol et d'assurance se courent surtout dans le second semestre, et par conséquent, les nouveaux membres doivent participer à cette aggravation de risques, les frais généraux de la société s'étendant d'ailleurs aussi à toute l'année. Nous avisons aussi que nous pouvons encore fournir tous les numéros de l'année, et par conséquent, il vaut mieux pour tous percevoir la cotisation entière.

La « Conduite du rucher » est épuisée. Nous attendons avec une très forte dose de patience (il en faut beaucoup) la nouvelle édition. Nous aviserons quand cet événement se sera produit. En attendant, nous recommandons vivement le volume de M. C.-P. Dadant : le système Dadant qui remplace, même avantageusement la Conduite sur

certain points. Nous le remettrons au même prix que la « Conduite », soit fr. 3.—, franco.

Par suite du décès de notre dévoué M. *Savary* (un article nécrologique paraîtra dans le prochain numéro). MM. les peseurs voudront bien envoyer provisoirement le résultat de leurs observations à M. *Ch. Thiébaud*, à Corcelles (Neuchâtel), en attendant que le comité ait pu procéder au remplacement de notre dévoué collaborateur.

Schumacher.

PRIX DU MIEL

La récolte du miel s'annonce assez bonne dans la plupart des ruchers du pays. Par endroits, les abeilles ont beaucoup essaimé, ce qui réduira la moyenne qui peut être évaluée de 6 à 8 kg. par colonie.

Depuis de nombreuses années les apiculteurs ne voyaient plus de hausses pleines, aussi sont-ils heureux de pouvoir consentir une baisse du prix du miel.

Après avoir consulté les présidents de Sections et étant donné le grand nombre de ruches périées l'hiver dernier, l'Office du miel fixe le prix de fr. 5.— le kg. pour la vente au détail du miel de fleurs (première récolte).

Le prix du gros reste à traiter entre apiculteurs et négociants, en s'inspirant du prix de détail.

Si quelques apiculteurs font une belle récolte, l'Office espère que ces derniers maintiendront le prix fixé par collégiale solidarité avec les moins favorisés.

Corcelles (Neuch.), le 20 juin 1929.

L'Office du miel.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

Le mois de juillet a la réputation d'être chaud, chaud. Il fait meilleur, pour ceux qui peuvent s'accorder cela à l'ombre d'un sapin que dans une rôtissoire. Je crois qu'à peu près tout le monde est d'accord avec cette affirmation pleine de... nouveauté, même dans le monde des apiculteurs où pourtant on a l'habitude de discuter à perte de vue et sur des points admis. Vu la chaleur qui nous doit advenir et pour ne pas provoquer de congestion cérébrale chez nos lecteurs, nous ferons ces conseils très courts ; d'ailleurs peu nombreux sont sans doute ceux qui les lisent encore : au mois de juillet, il n'y

a plus rien à faire au rucher, on a enlevé les hausses, on les a remises à lécher, il n'y a plus d'essaims à recevoir, etc.

Mon cher débutant, n'écoutez pas ces propos, ils viennent de gens qui ne méritent pas le nom d'apiculteurs.

Tout d'abord, donnez tout votre soin à votre miel. Clarifiez-le pendant au moins dix jours au maturateur. Puis, après l'avoir soutiré dans des récipients bien propres, au dehors comme au dedans, mettez-le dans un local frais, à l'abri des abeilles, des fourmis, guêpes et autres amateurs. Le miel 1929 est particulièrement bon et beau, il vaut la peine de lui donner tous les soins. Pour remettre les hausses, attendez le soir et aspergez tous les rayons avec de l'eau fraîche. On ne saurait se lasser de répéter ce conseil, car sa non-observation a de bien fâcheux résultats, alors qu'il est si simple de procéder à ce rafraîchissement.

Donnez ensuite toute votre attention aux ruches : qu'il s'agisse de souches ayant essaimé, d'essaims, de nuclei. Pour les souches, voir si la ponte a commencé. Si oui, veillez à ce que la nourriture soit en suffisance pour que la colonie puisse se refaire une nombreuse population. Tenez-la sur huit rayons au maximum, ce sera suffisant. Pour les essaims, s'ils sont venus tard, ils n'ont guère pu finir leurs bâtisses. Donnez leur le supplément nécessaire pour que ces beaux rayons bâtis par les essaims soient ce qu'ils doivent être. Si la reine est hors d'âge, ce que vous devez savoir ou constater, il est temps encore de la changer ou de faire élever une nouvelle majesté. Mais n'oubliez pas de rétrécir le trou de vol. Nous avons de nouveau fait une série de nuclei et comme chaque année, nous avons constaté que ce furent ce printemps nos plus belles colonies, et pourtant l'an dernier nous avons été en retard pour les préparer. Ils ont hiverné sur six rayons seulement, mais ce printemps, il a fallu les agrandir vivement.

Si toute récolte cesse, il faut déjà, hélas, préparer les soins en vue de l'hivernage. Nous avons commandé de ce sirop de fruits, formule du Dr Elser, notre collaborateur du Liebefeld. Ce sirop contient les sels nutritifs nécessaires et doit convenir à toutes les colonies, mais spécialement aux nuclei. Nous serions heureux de relater, ici, les résultats obtenus par ceux qui essaieront ce sirop (voir aux annonces).

Et voilà tout pour cette fois. Nous nous donnons rendez-vous pour les 6 et 7 juillet dans la belle Gruyère ; elle accueillera avec le sourire les apiculteurs qui, cette année, retrouvent l'espoir de revoir les belles années d'antan.

Daillens, 24 juin.

Schumacher.

CONCOURS D'EXTRACTEURS

En cours d'expérience, le comité de la Fédération vaudoise s'est rendu compte que le délai d'inscription, primitivement fixé au 20 juin, est manifestement trop court. Aussi a-t-il décidé de le proroger sans date déterminée. Il lui suffit, aujourd'hui, d'être en possession des appareils à partir du 31 juillet. Plusieurs demandes de conditions sont parvenues et quelques inscriptions sont annoncées. Elles sont désirées plus nombreuses encore. Afin que chacun puisse juger par soi-même, il a été prévu, après le concours, une exposition des appareils. Cette exposition coïncidera avec l'assemblée générale de la Fédération vaudoise et aura lieu soit au Comptoir suisse, soit dans un local voisin. Mais la préférence a été généralement accordée au Comptoir. Des démarches auprès de la direction ont déjà abouti à l'octroi de conditions très engageantes et le comité F. V. A. compte en faire son profit.

Afin d'aviver l'intérêt du public, il a été désiré d'adjoindre à cette exposition des extracteurs, tous les appareils qui, de près ou de loin, servent à l'extraction du miel, tels : couteaux à désoperculer, électriques ou non, chevalets, bassins, cuves ou couloirs à operculer, passoires, maturateurs, moteurs ou turbines pouvant actionner l'extracteur, etc., etc. On verrait avec plaisir cette exposition complétée par : 1^o des ruches des trois systèmes en usage chez nous ; 2^o une ruche d'observation peuplée (qui excite toujours fortement la curiosité) ; 3^o quelques ruches anciennes ; 4^o quelques extracteurs anciens. Ces deux derniers articles ne feraient point trop mauvaise figure dans le paysage, comme dit l'autre. Le comité F. V. A. vouerait la reconnaissance la plus vive à quiconque lui signalerait l'une ou l'autre de ces vénérables antiquités bien conservées. Il est désirable que cette exposition subséquente soit la plus intéressante, la plus suggestive possible ; qu'elle fasse toucher, comme avec le doigt, les progrès accomplis. Mais les emplacements du Comptoir coûtent cher. Et tout cela dépend des disponibilités financières, l'image en vogue encore dans ce royaume imprécis mais si beau du Désir.

Le comité F. V. A. entend donner soit au concours d'extracteurs lui-même, soit à l'exposition qui suivra, le caractère le plus libéral. Mais étant tous deux organisés par une Fédération vaudoise, il adresse le plus pressant appel aux constructeurs suisses en général et vaudois en particulier, pour que ces deux manifestations rendent à l'apiculteur leur maximum de services. Allons ! Messieurs les constructeurs, inventeurs, chercheurs. Allons ! en mouvement !

Stand des miels.

Cette année, le miel sera de qualité supérieure. Tous les renseignements qui nous parviennent le font prévoir. Il s'agit d'affirmer cette qualité de nos miels indigènes, afin de lutter efficacement contre l'importation étrangère, d'année en année plus importante, plus inquiétante. En 1928, 520,000 kg. ! Le meilleur moyen, momentanément, a été jugé d'adjoindre à l'exposition projetée au Comptoir (conjointement ou à part, suivant ce qui sera le mieux et le plus avantageux), un *Stand des miels avec dégustation et vente*. Le comité F. V. A. a accepté la charge d'organiser ce stand. La Section de Lausanne a offert sa collaboration. Qu'elle soit ici remerciée pour son obligeance et sa spontanéité. Chacune des sections de la Fédération vaudoise est instamment invitée à se préparer à confier au comité F. V. A. une certaine quantité du plus beau miel de sa région, quantité fixée à un demi kilo par membre. Une circulaire aux présidents fixera ultérieurement les détails de livraison.

D'autre part, il a été désiré qu'à ce stand des miels vaudois soit distribuée aux visiteurs une feuille volante faisant valoir les mérites du miel et les bienfaits de sa consommation.

M. J. Magnenat, à Renens, a été chargé de la rédaction de cette feuille. Il serait heureux d'accueillir toutes les suggestions utiles se rapportant à la matière même que devra exposer cette feuille et des clichés propres à l'embellir. Prière aux imaginatifs, aux poètes, aux apiculteurs artistes, de s'adresser à lui.

Le président de la Fédération vaudoise d'apiculture :

Ed. Fankhauser, Territet.

CONCOURS D'EXTRACTEURS

organisé par la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture en 1929.

REGLEMENT

Article 1. — Le concours est ouvert aux appareils de tous pays.

Art. 2. — Le transport de l'appareil est assuré par le concourant jusqu'à la station désignée par le jury. Le transport de retour est à la charge de la Fédération.

Art. 3. — L'appareil sera livré à la Fédération pour le 31 juillet au plus tard et sera retourné au concourant sitôt après la clôture du Comptoir suisse. Jusqu'à cette date, le comité de dite Fédération en dispose en toute liberté.

Art. 4. — Le comité de la Fédération se rend responsable de l'appareil dès sa prise de possession à la gare d'arrivée jusqu'à sa consignation à la station de départ.

Art. 5. — L'appareil sera protégé par un emballage résistant et facile à enlever. Cet emballage, conservé, doit pouvoir servir pour le retour. Il portera l'indication visible du nom et de l'adresse du concourant.

Art. 6. — L'appareil sera accompagné d'un écriteau *soigné* portant les indications suivantes, très visibles : *a)* raison sociale ; *b)* adresse du fabricant et *c)* prix de vente de l'appareil au public.

Art. 7. — Les dimensions de la cage mobile seront suffisantes pour que des cadres pleins des trois systèmes Dadant, Layens et Burki-Jeker puissent y entrer et en sortir librement. Les appareils, dont la cage mobile ne remplirait pas cette condition, ne seront pas admis au classement.

Art. 8. — Le résultat cherché est l'extraction parfaite du miel, sans bris de rayons, dans le moins de temps possible, avec un appareil de construction robuste et d'un prix abordable.

Art. 9. — Si l'extracteur est actionné autrement qu'à la main, il ne sera pas tenu compte de l'appareil moteur.

Art. 10. — L'appréciation des appareils sera confiée à un jury choisi par le comité de la Fédération. Les décisions de ce jury sont sans appel.

Art. 11. — L'appareil sera expérimenté pratiquement, c'est-à-dire avec des rayons pleins.

Art. 12. — Les appareils seront examinés au triple point de vue des matières premières employées, de leur construction et de leur fonctionnement. Un règlement spécial, à l'usage du jury, fixe l'échelle et les rubriques d'appréciation.

Art. 13. — Une somme de fr. 300.— est mise à la disposition du jury pour l'attribution de primes qui seront payées en francs suisses et cela avant fin octobre 1929.

Art. 14. — Après le concours, il est prévu une exposition des appareils. Au cas où cette exposition aurait lieu au Comptoir suisse, seuls les appareils de provenance suisse sont autorisés à y figurer par le règlement général du Comptoir. Le paiement d'une partie des frais d'exposition pourra être demandé au concourant suisse. La Fédération prendra à sa charge la moitié de ces frais. La part de chaque concourant sera donc déterminée par le quotient obtenu en divisant la moitié des dits frais par le nombre des appareils figurant à l'exposition.

Art. 15. — Le concourant soussigné accepte les dispositions du présent règlement et déclare vouloir s'y conformer en tous points.

N.-B. — Le Comptoir suisse de 1929 sera ouvert du 7 au 22 septembre.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
du 23 février 1929, au café restaurant des Deux-gares,
à Lausanne.

Rapport du Président.

(SUITE)

Pesées de ruches.

Les pesées de ruches se sont continuées sous la surveillance de M. Savary, à Montezillon ; le travail reste intéressant mais, malheureusement, les résultats de 1928 ne sont pas réjouissants, et les chiffres publiés à ce sujet sont éloquents pour classer l'année 1928 comme il convient.

Nous n'avons aucune nouvelle de la bascule enregistreuse-automatique, de M. Borgeaud, qui devait être la surprise de l'année dernière. Cependant, Messieurs, la question n'est pas restée en arrière ; elle a été résolue deux fois, avec deux systèmes différents : principe du ressort et du contrepoids.

Le premier, invention et fabrication de M. Miclet, pharmacien, à Beauvais, qui nous a envoyé en expérimentation un de ses premiers appareils, fonctionne très bien. Quoiqu'il fût arrivé un peu tard l'année dernière et qu'il ait fallu quelques jours pour les installations de mise en place, nous avons pu nous rendre compte de sa marche par les graphiques qu'il nous a donnés. La parfaite sensibilité de la plume s'exprime dans ses moindres détails. L'appareil, d'une construction très soignée, est bâti pour être placé en plein air ; cependant, dans notre climat rude, sujet aux forts vents, il est préférable de le placer sous abri, à moins cependant, d'avoir un endroit spécialement bien exposé. En construisant cet appareil pour être placé à couvert, on pourrait apporter facilement quelques modifications à la boîte vitrée de façon à rendre plus facile l'accès du rouleau enregistreur. Le mécanisme est réglé pour une marche de huit jours ; en été c'est parfait, mais en hiver c'est délicat, car il n'est pas possible de remonter l'appareil sans risquer de provoquer quelques mouvements à la ruche, ce qui est toujours un gros danger, surtout par des températures aussi basses que celles de cet hiver, où le moindre heurt pouvait provoquer la mort de la colonie. Mais, en laissant le rouleau enregistreur immobile pour l'hiver, l'aiguille ou la plume n'en continuera pas moins son travail et nous indiquera la diminution de poids par un trait vertical au lieu d'une courbe horizontale.

Les réglures du papier permettant facilement de calculer cette diminution.

L'autre bascule, système à contrepoids, est celle du Dr Elser, du Liebefeld, qui, par un système ingénieux quoique simple, est arrivé au moyen de rouleau et poulies à action croisée, à faire enregistrer sur un cylindre le graphique des oscillations du contrepoids. L'article très complet sur cet instrument, publié par le Dr Elser dans le numéro de novembre du *Bulletin*, me dispense d'allonger la description. Cet appareil que nous avons vu fonctionner au Liebefeld, a certainement besoin de retouches et d'une mise au point comme le disait son auteur, mais le principe est trouvé, et nous félicitons le Dr Elser pour la bonne réussite de ses recherches.

Conférences.

Nous rappelons une fois de plus que, chaque année, une liste officielle des conférences données sous les auspices des gouvernements cantonaux est publiée par différents journaux. Cette liste contient une série de conférences apicoles traitées par des maîtres. Nous engageons vivement les sections de profiter de cette offre gratuite, elles auront les mêmes conférenciers et cela soulagera d'autant la caisse de la Romande, car vous savez que le subside pour ce poste est loin de compenser la dépense effective. Nous recommandons également d'éviter les trop longs déplacements des conférenciers. On va souvent chercher fort loin ce qui est à portée.

1928 a innové, pour la Suisse romande tout au moins, la conférence apicole par radiophonie ; M. Reinhardt, cueilli au passage lors de sa proposition de l'année dernière, s'est exécuté, et a communiqué au monde entier ses principes apicoles. Malheureusement nous n'avons pas connu assez tôt la date de la conférence pour la faire paraître dans le *Bulletin*, Messieurs, à qui le tour maintenant ?

Journal.

Notre rédacteur s'est surpassé en 1928. Il nous a servi de copieux numéros : qui donnent un fort beau volume de 417 pages de texte. Articles de choix, intéressants, c'est de la matière qui emplit les pages et non du chamaillage.

Que dire de la plume qui rédige les échos de partout ? Ce brave collègue Magnenat possède un flair de policier, traduit n'importe quoi, et nous sert les nouvelles apicoles à sensation du monde entier, bref notre journal a une excellente presse et je me permets, Messieurs, en votre nom à tous, d'en témoigner notre gratitude à notre

excellent rédacteur, ainsi qu'à tous ses collaborateurs, sans oublier notre traducteur Rotschy.

Agenda.

L'agenda apicole vous fait-il plaisir ?

Je vois sur vos figures, Messieurs, que vous répondez, oui.

En effet, c'est une petite encyclopédie que l'on garde volontiers au rucher pour l'avoir sous la main, elle répond à toutes les questions qu'on lui pose ; excite les chercheurs puisqu'elle offre des primes aux inventions marquantes. Ce n'est plus un enfant, c'est un jeune homme qui fait son chemin et qui se sent déjà d'être imprimé dans le superbe atelier neuf que lui a construit M. Haesler.

Assemblée des présidents.

Pour la première fois en 1928 nous avons eu une réunion officielle de MM. les Présidents de sections. Nous avons pu nous rendre compte que malgré son officialité, à part les excuses justifiées, cette séance n'a été fréquentée que des habitués, beaucoup trop d'absentions, et toujours les mêmes.

Cette séance nous a permis de reprendre contact après toute une année de labeur, de discuter préalablement et de déblayer le terrain pour la séance d'aujourd'hui. Elle a étudié de très près la question de la reprise des assurances, ce qui nous permettra de venir aujourd'hui devant cette assemblée avec des propositions fermes et sérieusement examinées.

Cette assemblée a aussi longuement discuté le projet de règlement sur les concours de ruchers avec sa nouvelle échelle de pointage. Projet qui a été adopté sous réserve de quelques modifications rédactionnelles, modifications qui ont été faites selon les vœux émis, ainsi que vous avez pu vous en rendre compte par l'exemplaire qui vous a été adressé.

Lorsque tous les présidents auront pris l'habitude d'assister à cette séance et de présenter les vœux ou questions qu'ils aimeraient voir mis à l'étude par le Comité central ou par les commissions spéciales, cela facilitera grandement la tâche de votre comité et lui permettra de se présenter devant l'assemblée des délégués avec du travail bien préparé, que les comités de sections auront aussi eu le temps d'étudier, facilitant ainsi le travail de cette journée toujours assez longue, assez pénible, vous laissant, Messieurs, nous l'espérons, davantage de temps pour le moment de « l'aurevoir ».

Comité.

Le comité a tenu quatre laborieuses séances plénières, laissant au bureau le soin des affaires courantes. Il s'est efforcé de donner une solution à toutes les questions qui lui ont été renvoyées par la précédente assemblée des délégués ; à part les deux grosses questions de la reprise des annonces et des concours de ruchers qui ont nécessité la préparation de statuts, il s'est occupé de la réglementation des conférences, a défendu la cause des subsides, des annonces, ruche officielle, ruche type, ruche pastorale, ruchette d'élevage, etc., etc. Les décisions prises à ce sujet, ainsi que les actes administratifs importants du comité, ont été publiés dans le bulletin selon le désir exprimé. Le bulletin sanitaire officiel a également pris sa place dans le journal..

Il y a eu également la préparation des journées de l'Apis Club, des conférences sanitaires et de tous ces petits riens qu'on ne peut laisser en arrière, et parfois la discussion de s'allonger un peu, c'est alors que notre barbichon sans barbe s'écria de sa bonne voix de l'autre bout du lac : « Messieurs, si on savait tout ce qu'on ne sait pas, on serait étonné du peu qu'on sait. »

Ce petit coup d'aiguillon est une de ces façons de clôre une discussion.

Ceci dit, Messieurs, n'allez pas croire que votre comité va simplement se laisser vivre comme si sa tâche était terminée ; non, au contraire, il s'efforcera toujours davantage de faire progresser la société que nous aimons.

Dans les nombreux postes de son programme de 1929 il a mis, en premier lieu, la revision des statuts ; revision qui s'impose avant la réimpression, puisque notre stock est épuisé. En effet, il y a des décisions prises antérieurement par Messieurs les délégués qui ne sont pas en harmonie avec les statuts et qu'il importe de régulariser. Il y a certaines compétences qu'il faudrait attribuer à l'assemblée des présidents, maintenant qu'elle est devenue officielle ; par exemple l'examen du budget que cette assemblée devrait pouvoir adopter, pour permettre de commencer l'exercice de l'année suivante avec un budget arrêté, tandis qu'il est anormal qu'une assemblée se prononce sur le budget, alors que l'exercice est déjà commencé. Il y a peut-être encore d'autres points méritants et qu'une étude approfondie des statuts fera ressortir.

Nous avons aussi, du côté de Genève, une question des plus sérieuse, d'une importance capitale, que votre comité étudiera.

Par une économie rationnelle, il s'efforcera de maintenir l'équi-

libre de la caisse, car celle-ci est loin de la brillante situation financière de notre sœur la « Société des amis des abeilles ». Si la situation de la Romande n'est pas en mauvaise posture, la part proportionnelle afférente à nos membres n'est que de fr. 5.70 par membre alors que dans la « Blaue » cette part se monte à fr. 9.45 avec un effectif environ cinq fois supérieur au nôtre. Soyons cependant heureux du résultat à ce jour, car notre caisse n'est pas vieille ; en 1915, le caissier de l'époque, M. Farron, disait dans son rapport : C'est la première fois que nos comptes bouclent par un bénéfice, « il était de fr. 305.— », nous ne sommes pas riches, mais nous n'avons plus de dettes et il nous reste un bien précieux, « l'espérance ».

Comptes.

La Section de la Basse-Broye, désignée l'année dernière pour vérifier les comptes de 1928, avait détaché pour ce travail, son élite représentée par MM. Savary, Clot et Jatton. Dans une laborieuse séance, tenue à Payerne, le 1^{er} février, la commission a examiné et pointé les écritures de nos différentes caisses, puis la comptabilité générale. Il s'agissait d'un mode de comptabilité nouveau et nous ne croyons pas nous avancer trop, en disant que la commission nous a paru satisfaite de voir introduite pour notre société, une comptabilité rationnelle attendue depuis quelque temps déjà par ses délégués. Vous reconnaîtrez avec nous, Messieurs, que la transformation de cette comptabilité n'était pas sans difficultés. Le système par trop sommaire qui suffisait il y a quinze ans, n'était plus normal pour la société d'aujourd'hui et, en votre nom, Messieurs, nous remercions notre caissier, M. Schumacher de l'avoir compris et d'avoir donné suite aux vœux émis à ce sujet.

Nous ne voudrions pas anticiper sur le rapport de la commission, cependant laissez-moi vous dire ce que, à Payerne tout particulièrement, la tradition a de charmes. En effet, Messieurs, le travail terminé, il ne restait plus que 45 minutes, juste le temps nécessaire pour aller déguster dans l'imposante cave de l'Abbatiale les traditionnels trois verres au guillon de cet excellent vin de la commune, dont la réputation a passé bien au delà de nos frontières.

La pratique de certaines traditions est parfois néfaste et laisse des effets déplorables, mais pour celle-là nous disons : « Heureuse tradition, puisses-tu te perpétuer avec les générations futures et maintenir dans cette bonne ville de Berthe la réputation si vraie de cette généreuse hospitalité. »

Il est bon cependant de dire qu'on n'entre pas dans cette magnifique cave comme à la pinte, non, il faut avoir un ami dans les autorités, ou tout au moins qui en ait fait partie, peu importe l'époque ; c'est ainsi que, patronnée par MM. Clot et Savary, la commission, accompagnée du caissier et de ses adjudants, s'en fut goûter le « Belettaz ». Non, c'est pas tant la question de boire, mais ça fait tant plaisir d'avoir vu la cave...

Et maintenant, Messieurs, qu'en sera-t-il de l'hiver si rude que nous venons de passer ? On se plaignait ces années dernières des hivers pourris, provoquant des sorties intempestives à tout bout de champ, dérangeant les abeilles et les obligeant à consommer plus que de raison. On demandait un bon hiver, sérieux, un de ces hivers d'autrefois ; ne sommes-nous pas servis, et c'est même plus qu'un hiver d'autrefois ; il est à craindre que bien des colonies qui n'avaient réussi à former ou à conserver qu'un petit groupe n'aient supporté cette dernière longue période d'une froidure extraordinaire. Le printemps qui s'annonce nous renseignera, puisse ce printemps être digne de l'hiver qui l'a précédé et redonner à nos colonies et à nos ruchers la vigueur et la force d'antan ; c'est là le vœu que nous formons pour 1929.

Novalles, février 1929.

A. Mayor.

**RÉSUMÉ DES TRAVAUX PRÉSENTÉS A GENÈVE
ET A BERNE
LORS DE LA SESSION DE L'APIS CLUB 1928**

Le *Beeworld* a publié les travaux en question et M. le Dr Morgenthaler en a fait un résumé dans la *Blaue*. A notre tour, nous en retirons la substantifique mœlle à l'usage des apiculteurs romands. Si M. Illingworth s'exprime avec louanges sur l'apiculture suisse, tant alémanique que romande, s'il relève l'intérêt spécial qu'ont présenté les visites aux ruchers de La Rippe et d'Emmenmatt, il sied que notre vanité nationale et notre orgueil d'apiculteurs suisses soient réduits à leur juste valeur. M. le Dr Morgenthaler se charge gentiment de cette besogne en constatant qu'à Genève, il y avait trop peu d'apiculteurs d'outre-Sarine et qu'à Berne, les Welsches brillèrent par leur petit nombre. C'est fort regrettable, car ce n'est pas le moindre résultat de ces congrès que d'apprendre à se connaître personnellement, à échanger de vive voix les impressions si différentes d'apiculteurs de races diverses et de créer des liens favorables à un travail en commun, harmonieux et favorable à la cause de l'apicul-

ture. M. le Dr Morgenthaler rompt, à cette occasion, une lance en faveur de la ruche suisse (Schweizerkasten) qui a le mérite d'être vraiment nationale et a si bien plu aux congressistes, qu'il est question d'installer à Paris un pavillon composé de ruches de cette nature. Puis, reprenant le travail présenté par le Dr St Soudek, de Brünn, sur le pollen et ses succédanés, M. le Dr Morgenthaler y relève que la bouillie nutritive est dépendante de l'albumine contenue dans le pollen des fleurs, pollen qui est nécessaire pour le développement des glandes salivaires. Ces dernières, logées des deux côtés de la tête, atteignent une fois allongées la longueur du corps de l'abeille et l'ouvrage qui les représente le mieux est le livre du Dr Leuenberger : *L'abeille*. Le Dr Leuenberger a trouvé ces glandes très développées chez les nourrices chargées des soins du couvain, mais par contre ratatinées et dégénérées chez les butineuses. Le Dr Soudek les a retrouvées à l'état embryonnaire chez les abeilles fraîchement écloses chez lesquelles elles atteignent leur volume normal au bout de quelques jours, comme Rösch l'avait déjà constaté.

Si les jeunes abeilles ne reçoivent pas de pollen, ces glandes ne se développent pas et ni le sirop de sucre, ni le miel, ne peuvent suppléer au pollen dans ce cas. Privées de pollen, les jeunes abeilles continuent à se bien porter, mais sont incapables de remplir leur rôle de nourrices. Cette constatation a conduit à la recherche de succédanés pour le pollen et, vers 1890, le Dr de Planta a déjà successivement fait des expériences avec du lait, de la farine et des œufs mélangés à la nourriture ; ces essais reviennent, par ci par là, à fleur d'eau, mais les résultats n'ont jamais été concordants. Le fait que les abeilles garnissent leurs corbeilles de pelotes de farine, ne signifie pas encore que cette dernière possède une valeur spéciale pour la nourriture du couvain. M. le Dr Soudek a soumis à l'essai, quant au développement des glandes salivaires, une quantité de substances telles que farines diverses, amidon, caséine, albumine, blanc d'œuf, jaune d'œuf, lait, levain desséché, poudre de viande, poudre de poisson, gâteaux d'arachides, de semences de lin, etc., mais à part deux de ces substances, tous les résultats furent négatifs quant au développement stimulé des glandes salivaires. L'albumine fraîche et la levure desséchée furent seules capables de provoquer le développement des glandes salivaires. Un essai consisterait à tenir une colonie renfermée, à l'écart de toute source de pollen, puis de la nourrir avec ces deux substances, pour voir si les jeunes abeilles sont alors capables de sécréter en quantité suffisante la bouillie nutritive nécessaire au couvain. Le Dr Soudek propose le mélange à parts égales d'albu-

mine et de sirop de sucre ; on peut même diminuer considérablement la quantité d'albumine, car cette dernière agit déjà à faible concentration.

De tout ceci, il semble résulter que la farine et le lait ne sauraient être utilisés comme succédanés du pollen.

Dr E. R.

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1928

par le Dr O. Morgenthaler

(Institut fédéral du Liebfeld ; directeur : Prof.-Dr R. Burri.)

(SUITE)

Le *mal des forêts* a été très répandu, bien plus que ne le donne à supposer notre tableau. Toutefois sa marche a été le plus souvent moins nuisible que dans mainte année antérieure. L'expérience acquise par de vieux apiculteurs que la maladie n'éclate pas régulièrement avec la miellée des forêts est intéressante, voir même qu'en certains endroits, malgré une abondante miellée dans la forêt, elle était encore totalement inconnue il y a quelques années. Cette observation et le fait que ce sont, souvent, toujours les mêmes colonies qui sont atteintes par la maladie, parlent de nouveau pour une infection connue en étant la cause. Qui peut fournir des données exactes sur la manière de se comporter de la maladie dans les années antérieures ? La rédaction du journal serait certainement très disposée à les publier. O. Muck (Archiv für *Bienen Kunde*, 1928) rend de nouveau responsables de la maladie des bactéries intestinales. C.-A. Burnside décrit en Amérique une maladie analogue à notre « dégénérescence noire » et il s'agirait d'un empoisonnement du sang causé par le nouveau « bacillus apisepticus » (*Journal Econ. Entomol.*, 1928).

Nous avons été prié d'examiner plusieurs envois d'abeilles par rapport à l'*arsenic*, les expéditeurs admettant que les dégâts causés à leurs colonies, l'étaient par l'aspersion des arbres fruitiers avec des sels d'arsenic. Dans le temps nous envoyions ces échantillons à M. le professeur Billeter, à Neuchâtel, lequel avait perfectionné une méthode de recherche de l'arsenic. Depuis sa mort personne ne veut plus s'occuper de la constatation de la présence d'arsenic dans le corps des abeilles. Il s'agit ici de dosages quantitatifs des plus petits, car normalement le corps de l'abeille normale contient des traces d'arsenic. Nous avons également analysé chaque fois les échantillons soumis à l'analyse de M. Billeter et cela d'après la méthode « bio-

logique » au moyen du champignon *Penicillium brevicaula*. Les essais ne furent jamais concluants et en 1926 ce champignon nous a totalement laissés en défaut dans une analyse d'abeilles qui contenait, d'après le professeur Billeter, 140 fois plus d'arsenic que des abeilles normales (0,14 milligrammes d'arsenic par 100 grammes d'abeilles, au lieu de 0,001 milligramme par 100 grammes d'abeilles saines). Depuis, nous avons perdu toute confiance pour la détermination de l'arsenic chez les abeilles au moyen de la méthode biologique. Toutefois il est possible qu'une amélioration systématique de ce procédé telle que l'étudie en ce moment l'Institut d'Erlangen pour l'apiculture, donne de meilleurs résultats (*Annuaire d'Erlangen pour l'apiculture*, 1928).

Celui qui trouverait une méthode sûre et simple pour prouver les empoisonnements des abeilles par l'arsenic, serait assuré de la reconnaissance de tous les apiculteurs.

Nous nous sommes également occupés des multiples petits *cohabitants* de la ruche et nous prions que l'on nous envoie tous ces animaux qui déambulent dans la ruche. Il est possible que tous ces hôtes ne soient pas indifférents à la bonne marche d'une colonie. A ce sujet voici quelques observations intéressantes : 1° D'une larve de fausse-teigne, *Achrvea grisella*, nous pûmes cultiver une guêpe qui, d'après l'aimable détermination de M. le Dr Ferrière, à Berne (maintenant à Londres), appartient à l'*Eulinuréria rufifemur* (Thoms) et qui était encore inconnue sur l'*Archrvea*. Une autre guêpe est très connue et fréquente sur la grande teigne et on a même songé à l'utiliser dans la lutte contre la teigne. 2° Nous avons très souvent retrouvé l'acare rond, *Pediculoïdes ventricosus*, mais seulement sur des larves d'abeilles provenant de colonies mortes ou sur des débris de rayons contenant du couvain et conservés longtemps hors de la ruche (voir *Arch. für Bienenkunde*, 1922). Il n'y a aucun doute que ce petit animal microscopique avec sa prolifération fabuleuse, pourrait être la cause d'un grave acariose du couvain, si par bonheur la femelle portante n'enflait pas à un tel degré que les abeilles puissent la saisir facilement et l'éloigner. 3° Dans la préparation microtechnique d'abeilles nosémateuses d'années précédentes, M^{lle} Baumgartner a de nouveau retrouvé des *grégarines*. Un intestin fut particulièrement intéressant car il présentait simultanément une abondante infection par le noséma, les amibes et les grégarines ; un véritable musée de protozoaires.

En août, nous eûmes le plaisir de saluer en Suisse l'Apis-Club et

en septembre il me fut permis d'assister au Congrès international d'apiculture, à Turin. Dans ces deux congrès, les maladies des abeilles furent un sujet qui joua un grand rôle. Il se montre toujours davantage que les maladies se rencontrent partout et que tous les pays qui ont à cœur le développement de leur apiculture, doivent s'occuper de la lutte contre les épidémies. Une interdiction d'importation ne suffit pas à elle seule, on doit encore s'efforcer de détruire tous les foyers de maladie dans son propre pays. Dans beaucoup de pays on s'efforce d'établir des statistiques et des cartes d'épidémies et dans ce domaine, la Saxe présente un développement des plus intéressants ; il y a peu de temps *K. Grendenstein* y a découvert un troisième cas d'acariose indépendant des deux précédents (*Neue Bienenzeitung*, avril 1929). L'acariose existe-t-elle vraiment de manière endémique, comme le croit *H. Prell*, en Saxe et peut-être ailleurs en Allemagne ?

Il me reste le devoir agréable de remercier les inspecteurs, les comités et tous les apiculteurs qui nous ont prêté leur précieux concours pour nos analyses. Je remercie spécialement *M. Baldensperger*, à Nice, lequel nous a fait cadeau d'une petite colonie saine du Sahara, et encore plus spécialement *MM. Courvoisier* et *Paréaz*, à qui est confié le rucher d'observation de La Rippe, ainsi que *M. Magnenat*, inspecteur vaudois des abeilles, qui a pris sur lui le côté financier de ces observations.

Le traducteur : *Dr E. R.*

Réd. — Il y a lieu d'ajouter aux travaux cités par *M. le Dr Morgenthaler*, dans son article sur les maladies des abeilles en 1928, le travail de *M. Gigon* : « Lutte contre l'acariose dans la Section d'apiculture du Jura-Nord, *Bulletin* de la Société romande d'apiculture, juin 1928. »

Une erreur a fait omettre cette mention et nous nous en excusons.

ETUDE SUR LA COMPOSITION DU MIEL

par le *Dr E.-F. Phillips*, trad. par *R. Couallier*.

(SUITE)

Les vitamines.

Les recherches sur la nutrition ont produit depuis ces dernières années une sorte de révolution dans la façon dont s'alimentent les peuples civilisés dans le monde entier. Il est peu de personnes, en quelque pays que ce soit, qui n'ait entendu parler des vitamines.

Autrefois, on prenait simplement en pitié ceux qui avaient les jambes torses ou de vilaines dents, maintenant, nous connaissons la cause de ces déformations, et les moyens de les éviter. Dans un même ordre d'idées, les porcs, par exemple, souffraient souvent en hiver de paralysie ou de rhumatismes, auxquels on donnait ce nom, maintenant nous savons que la cause de ce trouble provient de la manière dont ils sont nourris. La faiblesse des pattes chez les poulets et d'autres accidents communs peuvent être de même attribués à une alimentation défectueuse.

En ce qui concerne la manière de s'alimenter, bien des choses restent encore à apprendre, mais on a fait de si grands progrès dans ce sens qu'on peut espérer grandement dans ce que nous réserve l'avenir.

Vers le commencement de ce siècle, des experts en nutrition commencèrent à se douter que des facteurs autres que les constituants connus des aliments, étaient nécessaires dans l'alimentation. De premières recherches faites en Angleterre, et suivies bientôt de travaux similaires aux Etats-Unis, on déduisit que dans la graisse du beurre et dans d'autres aliments se trouvait un élément indispensable au développement animal et à la vie elle-même. Cet élément fut bientôt connu sous la dénomination de « vitamine A ». Dans la suite on en découvrit d'autres, parmi ces facteurs mystérieux, qui reçoivent les noms de vitamines B, C, D, E, F, et G, chacune de celles-ci différant des autres et nécessaires à quelque fonction particulière de notre organisme.

Si, cependant, on voulait avoir une définition exacte de ce qu'est une vitamine, on se butterait à certaines difficultés. Maintenant que la connaissance des vitamines est largement diffusée, nombreux sont ceux qui en parlent savamment, et pourtant, aucun de ceux-ci ne sait grand'chose sur elles. Leur nature chimique est encore entièrement inconnue, la forme exacte sous laquelle elles se présentent est encore un mystère à sonder, et tout ce qu'on peut dire avec quelque assurance, c'est qu'elles apparaissent en quantité infinitésimale et qui, cependant, sont essentielles, avec les hydrates de carbone, la protéine, les graisses et les matières minérales, au développement de notre corps.

Le groupe des vitamines.

Par sa présence, la vitamine A, évite différents désordres au système digestif, aux poumons, à la peau et aux oreilles ; son absence réduit de beaucoup la résistance de l'organisme à certaines maladies.

Elle se trouve en grande quantité dans la graisse du beurre, dans l'huile de foie de morue, dans la partie verte des plantes, mais elle est relativement rare dans les céréales, excepté dans le maïs.

La vitamine B est connue comme facteur préventif du béri-béri, maladie du système nerveux. Cette vitamine est nécessaire au développement de tous les animaux et se trouve heureusement en abondance dans presque toutes les parties des plantes. La vitamine C est préventive du scorbut. Alors que les vitamines A et B ne sont pas entièrement détruites dans les conserves d'aliments, la vitamine C disparaît tout à fait dans les aliments desséchés ou conservés. Les tomates sont particulièrement riches en vitamines C, et l'acidité de ce légume aide à préserver de la destruction cette vitamine quand on met les tomates en conserve. La vitamine C garantit notre organisme contre différentes maladies infectieuses.

La vitamine D préserve du rachitisme, maladie qui atteint surtout ceux qui vivent en agglomérations, comme les habitants des centres industriels. Les sauvages peuvent souffrir de la faim, mais jamais du rachitisme. Cette vitamine est nécessaire pour la bonne formation des os. On la trouve dans l'huile de foie de morue (en même temps que la vitamine A) ce qui explique l'usage de plus en plus grand qu'on fait de cette huile dans l'alimentation des enfants.

En 1922, on découvrit que la vitamine E était nécessaire pour la reproduction, mais cette vitamine se trouve dans presque tous les aliments, et il est, d'habitude, inutile de la rechercher en particulier.

La vitamine F est dérivée de la vitamine B, et la partie de celle-ci qui agit contre le béri-béri. C'est donc la partie restante de la vitamine B qu'on a été convenu d'appeler vitamine G.

Où nous arrêterons-nous dans l'énumération des lettres de l'alphabet appliquées aux vitamines, c'est ce qu'on ignore, mais, sans aucun doute, nous serons encore amenés à découvrir d'autres facteurs d'égale importance pour le développement de l'organisme.

Les vitamines dans l'alimentation des abeilles.

Jusqu'à quel point ces insectes ont-ils besoin pour se développer de ces mêmes vitamines ? c'est une question qui reste à résoudre. Des derniers travaux faits dans ce sens, il semble cependant certain que les vitamines sont aussi indispensables à l'insecte qu'elles le sont pour nous-mêmes. La question suivante, et une de celles qui intéressent l'apiculteur, est de savoir jusqu'à quel point les vitamines sont nécessaires ou désirables pour la vie adulte de l'insecte.

Et ceci fait naître encore une autre question dans l'esprit de l'apiculteur consciencieux. Une des pratiques de l'apiculture bien conduite consiste à nourrir les abeilles avec du sirop de sucre (inverti ou non) pour la période d'hiver. Or, le sucre raffiné, comme tous les autres aliments raffinés, manque de vitamines, quelqu'elles soient, et pourtant nous le donnons aux abeilles pour les garantir contre la dysenterie, et les résultats nous en semblent bons. Jusqu'à preuve du contraire, ceci nous prouverait que les abeilles peuvent très bien vivre pendant des semaines et même des mois sur une nourriture exempte de vitamines. Elles ne peuvent, il est vrai, élever du couvain sans pollen, qui est, nous le savons, une source d'abondantes vitamines. Au point où nous en sommes de la connaissance physiologique de l'abeille, tout ce qu'on peut en déduire, c'est qu'il reste encore à déterminer si les abeilles vivant sur du sirop de sucre se trouvent dans les meilleures conditions de vie désirables.

Les apiculteurs veulent savoir si le miel contient des vitamines, non seulement comme une source de ces facteurs nécessaires au développement de leurs abeilles, mais aussi comme une source de vitamines pour notre alimentation humaine. Il est donc naturel que dans la recherche des sources de vitamines, on ait étudié le miel. Jusqu'à présent, neuf articles ou écrits ont été consacrés à ce sujet, desquels un certain nombre ont été mentionnés dans notre littérature apicole américaine. Avant d'aborder la brève discussion du travail accompli dans ce sens, il est bon d'établir que les sucres et sirop se trouvent parmi les produits où on ne s'attend généralement pas à trouver des vitamines. Si donc on décèle la présence de vitamines dans le miel, ce sera plutôt une surprise qu'un fait dont on pouvait prévoir la certitude. Le sucre de canne, en particulier sous sa forme cristallisée, est le dernier endroit où rechercher les vitamines. Les sirops du commerce en sont tout à fait dépourvus. On peut donc suggérer que les constituants du miel que nous donnent les analyses chimiques ne sont pas les parties qui pourraient contenir des vitamines, mais plutôt parmi ces constituants ceux plus rares qui sont associés à ces mystérieuses substances.

(A suivre.)

NOS RELATIONS FRONTALIÈRES

Deux sources de revenus.

Pour être de bons Suisses, nous devons produire encore pour fr. 1,350,000 de miel et pour fr. 40,000,000 d'œufs et de volailles.

Ces deux idées me sont suggérées par le rapport de M. Jules Frei, de Binningen, à la page 175 du bulletin d'avril 1929 de *Schweizerische Bienenzeitung* et par le cours d'apiculture de M^{lle} A. Flückiger, maîtresse d'apiculture, etc., à l'École cantonale d'agriculture de Courtemelon.

La statistique de M. Frei me laisse méditatif et j'ai à cœur de la commenter.

En 1928, la Suisse a importé de France 1017,03 q. de miel pour fr. 279,373 ; d'Allemagne 65,85 q. pour fr. 18,929 ; d'Italie 99,84 q. pour fr. 24,111 ; de Bulgarie 371,10 q. pour fr. 81,268 ; de Yougoslavie 214,97 q. pour fr. 45,706 ; de Russie 26,26 q. pour fr. 4676 ; des Etats-Unis 1194,36 q. pour fr. 151,471 ; du Mexique 520,49 q. pour fr. 51,400 ; de l'Amérique centrale 483,35 q. pour fr. 67,981 ; de Cuba, Haïti 179,42 q. pour fr. 18,725 ; du Chili 839,97 q. pour fr. 95,399.

Je ne cite que les pays les plus importants pour arriver à un total global de 5203,89 q., représentant fr. 868,427.

Par contre, nous avons exporté 68,67 q. pour fr. 19,355, un peu partout, surtout en Allemagne, en Egypte, en Inde hollandaise et en Angleterre.

Avouez, chers amis apiculteurs, que voilà des chiffres qui parlent. Et je constate avec passablement d'aigreur qu'on a importé des pays sus-mentionnés 1823,77 q. de plus en 1928 qu'en 1927. Et dire que 1928 fut une bonne année en Suisse !

En abeilles, deux essais seulement nous sont venus d'Autriche. La frontière fermée nous protège contre les maladies. Par contre, nous avons importé 117,683 kg. de cire pour fr. 484,015 et exporté 504 kg. pour fr. 1315.

En ce qui concerne le miel, je pose la question de savoir si toutes ces quantités importées ont été vendues avec la dénomination obligatoire : *Miel étranger* ? N'avons-nous pas, peut-être maintes fois, admiré de superbes bocaux en devanture avec étiquettes mirobolantes nous indiquant du miel suisse surfin, d'Allemagne, de France ou d'Amérique ? Je n'ose pousser mes investigations trop loin, cependant, je veux continuer le raisonnement et laisse aux lecteurs le soin des conclusions.

On reproche au miel Suisse d'être trop cher. Chaque apiculteur connaît ce reproche du consommateur et il est bien inutile de publier des tableaux indiquant le prix de revient du kilogramme de miel, on dira toujours dans le public : il est trop cher. Néanmoins, le public sait que le miel est un excellent aliment et un bon médicament. « Il faut du miel » mais, on achètera du miel bon marché... du miel étranger. Tout le monde est d'accord avec moi que le miel étranger a la réputation générale d'être meilleur marché que le miel suisse.

Revenons à la statistique de M. Frei.

En ajoutant fr. 120 les 100 kg. de droits d'entrée à la moyenne qu'on nous indique, nous avons :

Autriche	Fr. 364.— +	Fr. 120.— =	Fr. 484.—	les 100 kg.
Brésil	» 319.— +	» 120.— =	» 439.—	»
Allemagne	» 291.— +	» 120.— =	» 411.—	»
France	» 274.— +	» 120.— =	» 394.—	»
Italie	» 243.— +	» 120.— =	» 363.—	»
Etats-Unis	» 127.— +	» 120.— =	» 247.—	»
Chili	» 113.— +	» 120.— =	» 233.—	»
Cuba	» 104.— +	» 120.— =	» 224.—	»
Mexique	» 98.— +	» 120.— =	» 210.—	» etc.

Faut-il ajouter des frais de transport et d'emballage à ces prix ? Je ne le pense pas. Toutefois, la douane se calcule brut pour net et ici je compte fr. 120.— par 100 kg. net. Donc, il n'y a rien d'exagéré dans mon tableau

En récapitulant, j'observe que le miel autrichien revient plus cher que le nôtre. Quels sont ces acheteurs et pour quelle fabrication sur-fine emploie-t-on ce miel ? « Je me lécherais encore les doigts, comme tant d'autres sans doute, si j'avais obtenu ce prix-là en gros pour ma récolte de l'année dernière !

Brésil : fr. 439.—. Allemagne : fr. 411.—. France : fr. 394.—, mais, ce sont nos prix suisses de gros, même mieux, puisque une grande firme suisse achetait le miel à fr. 360 les 100 kg.

Sous quelle réclame et sous quel titre sont vendus ces miels plus chers que les nôtres ?

Pour faire un bénéfice « convenable » ce n'est pas à du miel suisse qu'on doit les mélanger, mais à du miel du Chili, de Cuba ou du Mexique. Apiculteurs, concluez... Pauvres consommateurs, économisez, critiquez, goûtez et... digérez !

Relisant les *Essais économiques*, les *Progrès de l'économie nationale en Suisse*, la *Crise agricole*, etc., de Numa Droz, j'en déduis qu'il serait très salubre pour notre apiculture d'être franchement protectionniste et faire rentrer le miel, la cire, les abeilles et le matériel

apicole dans un tarif douanier prohibitionniste, telles les abeilles actuellement et dans l'anarchie économique actuelle en Europe, aucun pays ne récriminerait. Notre belle patrie y gagnerait au point de vue économique et surtout moral. On peut dire sans crainte que le commerce et la vente des miels étrangers est le mensonge en action qui fausse tout, qui corrompt tout. Et au point de vue des maladies ? Je n'accuse pas les pays étrangers de nous envoyer du miel rempli de microbes ou de spores, mais nous nous attirons toutes les chances d'importer, par le commerce du miel, des germes de maladies qui seraient peut-être toujours inconnues dans nos belles vallées. Et puis, je remets la question à nos spécialistes et prends la liberté de leur demander de prouver la supériorité du miel suisse (ou des miels suisses, si on veut) en faisant un tableau comparatif de la flore des pays qui nous livrent du miel. Cela sera intéressant.

Et quoi de plus joli que d'élever des poules avec les abeilles ? En apiculture, nous ne sommes jamais sûrs d'un rendement. Nous dépendons toujours des hivernages, de la flore et surtout du temps qui n'est pas toujours propice. En somme, l'apiculteur doit travailler avec une quantité de facteurs instables. Pour les poules, il n'en est pas ainsi. On a calculé que trente poules rapportent autant qu'une vache, telle que la *Jeannette* ou la *Marquise* de Courtemelon, qui, quand elle a bien mangé, cela va de soi, donne 28 litres de lait en vingt-quatre heures et arrive bien à ses 4000 ou 5000 litres de lait en un an. Et dire que ce n'est pas du bluff ! Des poulets et des œufs toute l'année dans un ménage ne sont pas à dédaigner. Que ceux qui disposent de terrains propices fassent l'expérience et nous donnent un tableau comparatif au point de vue rentable du poulailleur et du rucher.

Cependant, si la Russie veut remonter ses finances par l'élevage des poules ! « ne me traitez pas de communiste » un peu à cause de cela, je prends les poules et... les coqs en « grippe » !

De l'Ajoie, 29 mai 1929.

Jean Gigon.

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

CHAPITRE III

Formation des noyaux, ou petits nucléi.

491. Méthode Pratt : A un certain moment, les cellules éclosent et les reines tournent et retournent dans les cages, se nourrissant de temps en temps. C'est le moment de former les noyaux.

492. Les abeilles, écrit E.-L. Pratt, et je cite ici ses propres paroles, les abeilles qui sont enfermées pendant quelques heures sans couvain dans une habitation étrangère, acceptent n'importe quelle reine on leur donne ; c'est-à-dire, elles ne l'acceptent pas réellement au début, car elles sont trop occupées à tenter de fuir pour prendre garde à quelque chose qui n'est pas un moyen de sortir de cette boîte.

493. Quand on met dans les ruchettes des abeilles préalablement rendues orphelines, les reines vierges peuvent être introduites sitôt que les abeilles se sont rendu compte qu'elles sont prisonnières, ce qui arrive plus ou moins vite, mais sûrement en 30 minutes. Ces abeilles font des efforts violents pour s'enfuir et ne font pas attention aux autres malheureuses qui sont dans la même caisse, que ce soit une reine ou une ouvrière. Rien n'appartient aux prisonnières dans cette caissette. Aucune ne fait attention aux autres. Tous les efforts tendent à s'évader, s'évader !!

494. Vers le soir, toutefois, les captives commencent à se résigner, et, dans la parfaite quiétude nocturne, elles se groupent, espérant à la présence de leur reine, qu'elles reconnaissent comme l'âme de la colonie, si petite soit-elle.

495. Le matin suivant, les mêmes abeilles qui luttaient avec tant d'ardeur quelques heures auparavant dans le but de s'enfuir, auront adopté ce petit logement comme leur maison, et combattront pour la défendre. N'ayant pas connaissance des alentours, elles reprennent leur vie dès le premier vol.

496. Ceci est une des raisons pour laquelle le transport dans un autre rucher est si recommandable pour les noyaux. Cela les isole de la colonie mère, les établit fermement dans leur nouveau domicile, dans un nouvel emplacement, avec de nouvelles aspirations et une nouvelle reine.

497. Toutes les conditions de réussite sont remplies : dès le moment de la libération l'espérance leur revient et nous pouvons être sûrs que les petites colonies feront bonne défense devant leurs provisions ; feront féconder leur reine, car cela signifie vie, et la vie est chère à toute petite créature.

498. Si les abeilles furent récemment enlevées de leur reine, elles se lamenteront de sa perte, et il se passera un certain temps avant que toutes aient conscience de leur état désespéré. En réalité, les abeilles les plus vieilles s'efforcent de s'enfuir, les plus jeunes, cher-

chent leur reine, et il n'est pas prudent de leur en donner une dans ce moment. Attendez qu'elles cessent de chercher. Avec ces abeilles, les reines vierges seront acceptées après 4 ou 6 heures de réclusion. Il est cependant plus certain d'attendre 8 heures.

499. Les abeilles ayant essaimé, c'est-à-dire celles prélevées à l'essaim lui-même, se comportent à peu près comme les abeilles rendues préalablement orphelines et ne maltraitent pas les reines vierges qu'on fait entrer prestement dans les ruchettes. Mais, pour être plus sûrs, attendez une heure, ou même plus, avant de les donner.

500. Les abeilles ayant commencé à construire des cellules royales font à peu près la même chose que celles prises d'une ruche avec reine, et il est bon d'attendre 6 heures avant d'introduire une reine vierge.

501. Des abeilles quelconques, si elles ont été auparavant bien enfumées ou étourdies avec de la fumée de tabac ne maltraitent pas des reines vierges introduites immédiatement, car elles ne le peuvent pas. Des abeilles amenées à l'état de famine et prêtes à mourir se comportent comme celles asphyxiées à la fumée de tabac, c'est-à-dire qu'elles acceptent facilement les reines vierges.

502. Si du couvain découvert occupe les sections au moment de former les noyaux, toutes les conditions précédentes changeraient immédiatement, et l'on éprouverait les mêmes difficultés qu'avec une colonie complète, pour y introduire une reine. Ainsi les reines vierges seraient repoussées. C'est pourquoi ne donnez jamais de couvain aux noyaux, au moment de leur formation. (Cela s'entend pour les noyaux auxquels on donne une reine vierge et non à ceux déjà décrits et formés de couvain et miel, et auxquels on donne une cellule royale operculée. Voir Nos 409 et suivants.)

503. Si, en ce moment on redonne aux abeilles le moyen de s'élever une reine, c'est-à-dire des œufs ou des larves de 36 heures, elles agiront comme les ruches avec reine pour au moins 3 jours.

504. Alors que les ruchettes, poursuit Pratt, sont toutes fournies de reine, attachez-les en groupes de 15 et transportez-les à 2 km. de distance, où les entrées seront immédiatement ouvertes. Il est vraiment surprenant de voir le bon effet du transport à cette distance, j'insiste là-dessus. Les abeilles de chaque noyau ne se connaissent plus, même si elles proviennent de la même ruche. On les voit sortir en furie de la petite porte comme si elles voulaient s'évader ; mais ce ne sont que les plus vieilles. Peu après elles se calment et font un petit vol de reconnaissance et commencent à rentrer une à une.

505. Il suffit d'un jour de sortie dans un nouvel emplacement pour détacher complètement la nouvelle famille de sa souche. Ce qui revient à dire que si, pour la commodité du travail, on voulait avoir les noyaux près de soi, on peut les ramener au rucher le jour après. Un éleveur industriel préfère évidemment ce système.

506. Il est indispensable d'avoir toujours un grand nombre de mâles robustes dans le rucher. Mais si les abeilles commencent à les détruire alors que l'élevage doit continuer, il est nécessaire de donner matin et soir un demi litre d'eau miellée aux meilleures colonies. Si cela ne suffisait pas, on peut recourir au moyen héroïque de leur enlever leur reine pour quelques jours et à tour de rôle. La reine sera tenue en cage entre deux rayons de la ruche même.

507. Les noyaux une fois formés, il faut penser à les maintenir en bonnes conditions, pour obtenir plusieurs fécondations successives.

508. Le soin le plus important est le nourrissage, et le meilleur moyen est de leur donner de temps en temps une section de miel que l'on fait remplir dans une hausse. Si l'on manque de ce moyen, on se sert d'un nourrisseur et de sirop. *Une règle d'or : Donnez peu, sirop épais et toujours le soir.*

509. Une once de sirop (30 gr.) donnée régulièrement tous les 3 jours est un système commode.

510. Naturellement des visites fréquentes et des notes bien tenues sont nécessaires.

511. Les visites sont nécessaires pour une raison sérieuse : la préservation des rayons contre la teigne. Pour cela, on peut mettre un peu de sel dans les angles de la ruchette et sur le fond.

512. Consultant les annotations, on visitera chaque nucléus 5 ou 6 jours après avoir donné la reine, pour constater la fécondation. Si la reine est fécondée, il ne faut pas la laisser longtemps dans le nucléus. Il suffit qu'elle ait rempli une section d'œufs pour maintenir la population en bonnes dispositions.

513. Pour le moment, une fois la fécondation constatée, on ferme la porte avec le zinc perforé. La reine, en effet, se sentant à l'étroit et ne sachant où déposer ses œufs, s'en irait facilement, entraînant après elle la petite famille. Il convient donc de la remplacer à temps par une cellule royale ou une reine vierge.

Seconde introduction.

514. Il est toujours préférable, la seconde fois, du moins, de donner une cellule royale 24 heures après avoir enlevé la reine fécondée. Dans la réalité, l'introduction d'une seconde reine vierge est trop

incertaine, vu que les abeilles du noyau sont dans des conditions sensiblement différentes du moment de la première introduction. Il n'est plus question d'une poignée d'abeilles enlevées à leur famille, apeurées et confuses. C'est à ce moment une petite famille qui s'est attachée à ce qui l'entoure et qui se méfie de toute intruse. Si on a malgré cela des reines écloses dans des cages d'incubation, et que l'on n'a plus de noyaux nouvellement formés auxquels les donner, on peut essayer de les introduire dans un nucléus ayant déjà donné une reine féconde. Mais, je le répète il est préférable de leur donner une cellule royale mûre.

515. La méthode préférée pour la seconde introduction d'une reine vierge est celle-ci : Quand des reines sont nées dans des viviers ou nourriceries, on peut en disposer autrement ; on les fait passer dans d'autres cages Pratt (blocs) et on les met dans des noyaux que l'on a déjà formés, avant de leur enlever la reine féconde.

516. Posez la cage avec la reine sur la traverse inférieure d'une des deux sections où elle pourra profiter de la chaleur des abeilles. On la laissera ainsi 4 à 5 jours, et quand la reine du noyau aura pondu dans les sections, on l'enlève pour l'utiliser ailleurs. Alors on tourne le clapet qui ferme le trou contenant le candi et on laisse les abeilles le ronger et libérer la reine. Dirigez le trou contenant le candi vers le haut.

517. Pratt conseille d'ajouter à ces petits noyaux chaque fois qu'on enlève la reine une cinquantaine de jeunes abeilles, prises de préférence à un autre rucher éloigné ; dans le but de maintenir la population en nombre. Ce conseil est précieux et doit être suivi.

518. Par ces introductions successives, on arrive à obtenir d'un même noyau 5 à 6 reines fécondées.

Troisième introduction.

519. On fait tout son possible pour donner cette fois une cellule mûre. On peut cependant aussi donner une reine vierge s'il en existe dans les viviers et surtout si elles viennent de naître. La méthode est la suivante : enlevez du noyau la reine fécondée et laissez-le orphelin pendant toute la nuit. Le jour suivant donnez une reine encagée ; mais ne découvrez le trou du candi que deux jours plus tard. Quelques jours après la reine sera parmi ses abeilles.

520. Cette introduction de reines vierges est une nécessité pour l'éleveur industriel qui, avec un grand nombre de reines en élevage n'arrive pas toujours à temps pour prélever les cellules mûres.

521. Mais la méthode d'introduction des cellules royales mûres

est plus commode. Outre la minime difficulté, on évite aux reines la réclusion dans les cages. L'acceptation est en outre plus sûre avec la cellule mûre qu'avec une reine vierge, toujours incertaine après la première fois. Le regretté Pratt le reconnaissait lorsqu'il écrivait : La méthode des cellules royales sera un peu plus lente que celle des reines, mais je suis convaincu que la perte de temps est entièrement compensée par la certitude presque absolue de la réussite de l'introduction et du fait qu'on se libère des soins à donner aux viviers, ainsi que du temps gagné en faisant moins de visites. Après tout, on peut encore agencer un plus grand nombre de noyaux pour balancer avantageusement le compte.

522. Protège-cellules : il peut arriver qu'on soit obligé de donner à un nucléus une cellule operculée alors qu'il n'est pas disposé à la recevoir, parce qu'il est orphelin depuis trop peu de temps, ou qu'il ne l'est pas encore. En la donnant telle quelle, elle serait inévitablement déchirée et la reine serait tuée. Pour éviter cela, on fait usage du protège-cellule, où elle est à l'abri de toute attaque. En attendant, les heures passent, les abeilles perdent toute espérance en la vieille reine, et la nouvelle peut éclore sans péril.

523. Les abeilles des noyaux peuvent se visiter sans fumée car, vu leur petit nombre, elles ne sont presque jamais agressives. Il suffit de les manier doucement, sans secousses et sans bruit.

524. Il ne faut pas croire que tous les nucléi réussiront, notamment s'ils sont formés d'après la dernière méthode, c'est-à-dire sans couvain et avec peu d'abeilles. Je dirai même que cette dernière méthode ne donnera de bons résultats qu'entre des mains rendues expertes par la pratique. Pratt, était vraiment un éleveur de génie ; mais bien qu'il ait réussi à faire triompher ses idées, peu nombreux furent ceux qui adoptèrent cette dernière méthode et l'employèrent dans leur pratique habituelle.

525. Aujourd'hui on préfère partout former les nucléi avec un peu de couvain qui, après tout, n'est pas perdu. Mais un éleveur industriel, maître de son métier, aura recours aux nucléi type Pratt, si les circonstances l'exigent.

526. Donc, en visitant les noyaux, on en trouve qui n'ont pas réussi. Il ne faut pas chercher à les refaire. Secouez les abeilles et laissez-les se trouver un nouveau domicile.

527. Si les sections sont endommagées par la teigne, logez-les dans une hausse où elles seront remises à neuf. Ne les donnez jamais à un autre nucléus, trop faible pour se défendre contre la teigne.

528. Il est bon d'avertir que les noyaux qui, malgré le nourrisse-

ment régulier sont toujours dépourvus de provisions sont sans doute victimes du pillage clandestin. Si l'on juge qu'ils ne sont pas capables de se défendre, ils sont démontés.

529. Il ne faut pas confondre les noyaux qui auront mal réussi avec ceux dont la population aura diminué, mais qui sont toujours en état normal. A ces derniers on donne des jeunes abeilles ou une section de couvain prêt à éclore. (A suivre.)

A PROPOS DU TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS

Personne ne contredira que nos abeilles représentent le facteur principal pour la pollinisation des fleurs et surtout des arbres fruitiers. Les produits Maag ainsi que tous les dérivés d'autres marques pour le traitement des arbres, sans être indispensables, débarrassent nos arbres des insectes nuisibles : pucerons, carpocapses, hyponomeutes, bombyx, cochenilles, etc., les nettoient des lichens, des mousses, des vieilles écorces, des parasites, les guérissent des chancres, de la tavelure et de la rouille, et, par le fait, rendent de réels services à l'arboriculture et collaborent à nous procurer de beaux et bons fruits, si appréciés sur nos tables.

Malgré tous leurs heureux effets, ces produits ne représentent, au point de vue des éléments naturels, qu'un facteur *accessoire* et *facultatif*. La nature ne pourrait se passer de nos blondes avettes qui sont indispensables et les produits Maag ont parfaitement leur raison d'être. Si les butineuses sont la cause première de l'arboriculture, nous devons les protéger et les garantir contre les suites nocives des traitements éventuels des arbres fruitiers. Analysons si les produits Maag et leurs dérivés nuisent à l'apiculture, quand on les applique en traitement et voyons s'il n'y a pas un moyen de concilier les deux idées, c'est-à-dire préserver d'abord nos abeilles, puis nos arbres fruitiers.

Ce travail m'est suggéré de la part de plusieurs apiculteurs d'Ajoie qui, à la réunion d'apiculture de Porrentruy, du 12 mai, se plaignirent amèrement, surtout du deuxième traitement des cerisiers par les produits Maag et prétendirent qu'on portait préjudice à l'apiculteur en tuant les abeilles. L'un d'eux écrivit à M. le Dr O. Morgenthaler et voici ce qui lui fut répondu, en date du 29 mai 1929 :

« Pour le moment, il n'existe pas de loi qui pourrait empêcher les

gens de traiter les arbres fruitiers avec des solutions d'arséniate, etc. Mais si les voisins peuvent prouver qu'ils ont subi des dégâts occasionnés par ce traitement, il est évident que l'auteur en est responsable. Si vous remarquez un affaiblissement de vos colonies, veuillez tout d'abord faire analyser votre rucher en nous envoyant des échantillons d'abeilles de chaque ruche, car il faut savoir d'abord si la faiblesse n'est pas due à une maladie contagieuse. »

Voilà donc tout ce qui protège l'apiculteur pour le moment.

Permettez-moi de raisonner chacun des traitements d'après les compositions Maag :

1° Le traitement d'hiver des arbres fruitiers se fait dans les mois de novembre-avril, sur les arbres défeuillés, juste avant le départ de la végétation. Les arbres doivent être entièrement lavés par une solution de carbolinéum soluble au 8 % ou avec une bouillie sulfocalcique au 20 %. On nous dit que le carbolinéum soluble à 8 % a un pouvoir *insecticide très efficace* et détruit les pucerons lanigères, les cochenilles, les œufs des pucerons verts, les punaises, etc. Si on choisit un temps calme un peu humide, on peut pulvériser sans crainte. Vu que presque tous les ruchers sont installés dans les vergers ou jardins, il reste entendu qu'on doit prendre quelques ménagements pour pulvériser dans leur voisinage. Pour une « farce », on ne dirigera pas la cannule du pulvérisateur à l'entrée d'une ruche.

Cependant, si un voisin applique ce traitement par un fort vent, il aura d'abord beaucoup de peine et n'atteindra pas son but, et il « empestera » tout le voisinage. Dans ce cas, il est bon de rendre attentif ce voisin et le faire remettre ses opérations. Ce traitement ne se renouvelant que tous les quatre ans, on peut prendre quelques précautions et en tout cas défendre de l'appliquer par le vent. D'ailleurs chacun s'est rendu compte de l'effet du carbolinéum sur la végétation du sol, sous les arbres.

2° Les traitements à l'arséniate de plomb et à la bouillie sulfocalcique avant et après la floraison sont ceux qui portent le plus à la critique. Le traitement avant la floraison est pour détruire les chenilles de grapholite et de la cheimatobie et s'applique au moment où les bourgeons floraux sont formés. Ici, le rucher ne peut souffrir que par ambiance. Mais le traitement le plus important est celui après la floraison, qui se fait dans les 10-15 jours qui la suivent. Pour combattre les nids d'hyponomeutes qui se montrent particulièrement sur les pommiers et pruniers, on emploie pour ces arbres la bouillie mixte 2 % et 2 % d'arséniate de plomb. L'arséniate de plomb est un poison violent et on doit prendre des précautions en pulvérisant :

1° Ne jamais traiter contre le vent. 2° Ne pas manger ou fumer pendant le travail. 3° Bien se laver le visage et les mains après l'emploi. 4° Il est interdit d'employer l'arséniate où sont des légumes prêts à consommer, des fraises, etc.

L'emploi d'un traitement si dangereux ne devrait-il pas être réglementé par une loi, comme les distributions d'arsenic contre les mulots ? Ce serait logique.

Ce traitement s'appliquant quand les pétales sont tombés, le propriétaire d'arbres voudra-t-il remettre l'opération pour dix, même cent fleurs en plein épanouissement, si le temps est calme et la pompe à sa disposition ? Non, il pulvérisera ! J'admettrai, pour ne pas passer de méticuleux, que les abeilles ne visiteront plus aucune fleur tardive de l'arbre, mais que se passera-t-il sur le sol ? C'est en ce moment que la flore du verger et du jardin est la plus riche. Forcément, nos pauvres petites avettes en seront pour sucer à maintes reprises des doses d'arséniate de plomb, etc. Pour ces deux traitements, il serait à souhaiter que l'on prit les précautions de nos compatriotes Suisses allemands qui fauchent l'herbe avant chacun de ces deux traitements et épandent ensuite du purin.

Il y a vraiment un grand danger pour l'apiculture, car même les modes d'emploi Maag indiquent un « Danger pour les abeilles ». *Ne jamais traiter avec l'arséniate de plomb lorsque les arbres sont en fleurs afin d'éviter l'empoisonnement des abeilles.*

En attendant qu'une surveillance logique et sérieuse soit décidée par nos gouvernements, nous voulons toujours souhaiter la prudence avec les produits arséniacaux, prudence qui conciliera nos abeilles avec les produits Maag.

Tout arboriculteur intelligent et confiant aux procédés modernes peut commencer le traitement à l'arséniate de plomb. C'est le travail le plus délicat et il importe d'être prudent. Les abeilles courent le danger d'être empoisonnées si l'arboriculteur ne prend pas certaines précautions. Pour éviter la destruction de nos ruchers, il faudra donc traiter un arbre après la floraison complète et veiller à ce que les jets n'atteignent pas d'autres sujets du voisinage dont les pétales ne sont pas tombés. Choisissons de préférence un temps calme, sans vent et sec.

Bien des personnes sont effrayées par l'emploi de ce poison. Cependant, journallement, on emploie, aussi bien dans les champs que dans les usines, des poisons aussi dangereux, sans aucun danger, car l'on *use de prudence*.

Le traitement à l'arséniate de plomb demande, il est vrai, une

attention soutenue et ne sera néfaste qu'aux négligents et aux imprudents. Je forme sincèrement ce vœu : *Que les négligents et les imprudents tombent sous les effets de la loi et qu'ils soient forcés de dédommager les dégâts et déboires causés à autrui et spécialement aux apiculteurs.*

De l'Ajoie, 29 mai 1929.

Jean Gigon.

LA CHANSON DU MIEL

Cette si jolie chanson a été primée à l'un des concours littéraires de la *Gazette apicole*, éditée par M. Alphandéry, Montfaret (Vaucluse), France. Elle a été composée par un délicat poète : M. Eugène Bizeau.

Air : *Le Credo du Paysan.*

I

Quand Germinal, béni des hirondelles,
Ouvre ses bras dont tout un monde sort,
Dans la fraîcheur des corolles nouvelles,
L'abeille aux champs va butiner de l'or.
Cet or vivant que rien d'impur ne souille,
Tombe ici-bas comme un bienfait du ciel...
Et le printemps dont l'âge nous dépouille
Renaît en nous dans un rayon de miel !

Refrain

Miel parfumé, nectar que la Nature
Epanche au sein des fleurs comme un philtre enchanté.
Pour amoindrir les maux que l'homme endure
Je crois en ta douceur, je crois en ta bonté ! (*bis*).

II

Miel frais, miel pur, miel d'ambre et de lumière
En qui l'été cache un trésor d'amour,
Quand tu parais au seuil de ma chaumière
Tous les enfants dansent la ronde autour...
Miel enivrant, miel pétri d'ambrosie,
Dont la saveur est un divin régal,
Je trouve en toi toute la poésie
Et le soleil de mon pays natal !

(*au refrain*).

III

Soirs embaumés, jours clairs, aubes vermeilles,
Que le penseur veut contempler sans fiel,
Laissez s'emplier les ruches des abeilles
Pour que chacun puisse manger du miel !
Laissez aussi la grande ruche humaine
Poursuivre en paix son incessant labeur :
Pour que l'amour triomphe de la haine,
Apportez-nous un peu de miel au cœur !...

Refrain

Miel parfumé, nectar que la Nature
Epanche au sein des fleurs comme un philtre enchanté.
Pour amoindrir les maux que l'homme endure
Je crois en ta douceur, je crois en ta bonté ! (*bis*).

Pesées de nos ruches sur balance en mai 1928

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Cressier (Neuchâtel)	442	D.-B. bonne	2300	200	750	23	2100
Conthey (Valais)	450	» forte	13250	2700	1900	5	10550
Vandœuvres (Genève)	466	» bonne	22500	1400	2000	30	21100
Choex (Valais)	494	» moyen.	13800	2050	3000	5	11750
Glovelier A (Berne)	508	» »	10700	850	1700	21	9850
Glovelier B »	508	» »	12150	950	2200	21	11200
Vuibroye (Vaud)	640	» »	17050	7100	1800	21	9950
Corcelles (Berne)	656	» forte	16800	2000	1850	25	14800
Tavannes »	757	» bonne	9950	3150	1800	25	6800
Buttes (Neuchâtel)	777	D.-B. moyen.	10400	1950	1800	25	8450
Bulle (Fribourg)	770	» bonne	14 —	—50	2100	21	13500
Prêles (Berne)	821	» »	13950	1500	2150	22	12450
Premploz (Valais)	870	D.-T. moyen.	—	—	—	—	—
Le Locle (Neuchâtel)	925	» faible	11700	1050	2700	30	10650
St-Luc A (Valais)	1643	» très forte	5100	—	5100	—	—
St-Luc B »	1643	» forte	5900	—	—	—	5900
Coffrane (Neuchâtel)	800	» moyen.	5500	1400	1500	21	4100
Bienne (Berne)	460	D.-B. très bon.	8850	—	1350	29	8850

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

L'assemblée ordinaire d'été aura lieu à Jouxens, le *dimanche 14 juillet*, à 14 h. 30. Un train part de la Gare de Chauderon pour Jouxens à 14 h. 17. Réunion au collège.

Ordre du jour :

Partie administrative.

Causerie sur divers sujets d'actualité.

Prix du miel.

Visite des ruchers de MM. Amaudruz et Charbon.

Chaque sociétaire est prié de réserver cette après-midi à une réunion qui aura tout le charme des précédentes.

Un contrôle des miels sera organisé, conformément au règlement de la S. R. A. Si la récolte est abondante, comme on peut l'espérer, le contrôle sera un sérieux avantage pour les producteurs. Le délai d'inscription, auprès du président, est fixé au 6 juillet, pour la première récolte.

Pour le Comité :

A. Grandchamp, Fauconnières 3, Lausanne.

* * *

Montagnes Neuchâteloises.

C'est par une merveilleuse journée, toute de parfums et de soleil, que l'assemblée prévue, le 2 juin, au rucher de M. Ch.-E. Perret, à la Chaux-du-Milieu, eut lieu.

La nature a revêtu sa belle parure et la haute vallée un peu sévère et triste à l'ordinaire, est gaie et attrayante.

Les prairies s'émaillent de fleurs, mais c'est la teinte jaune des dents-de-lion qui domine et forme, autour du paisible village, un véritable cercle d'or. C'est le paradis des butineuses ! La saison a été favorable à la floraison de cette plante que l'apiculteur apprécie toujours à sa juste valeur ; les participants avaient le sourire et tous étaient satisfaits de l'état de leurs colonies.

M. Perret, président, ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux vingt-cinq collègues présents et salue également M. Mouche, de La Ferrière, qui a bien voulu répondre à son invitation.

Le but de la séance était une démonstration pratique de l'élevage des reines d'après la méthode Perret-Maisonneuve. Avec une certaine habileté qui s'acquiert par la pratique et un petit outillage pas compliqué et à la portée de toutes les bourses, chacun peut faire de l'élevage en petit ou en grand. Cette question de première importance mérite toute l'attention des apiculteurs soucieux de la santé et de la bonne marche de leurs ruchers ; et combien serait-il précieux d'avoir toujours sous la main des reines éprouvées disponibles ? Pas de pitié pour celles qui ne donnent pas entière satisfaction ; on les remplace par de plus jeunes et plus vigoureuses qui n'attendent que le moment de faire leur devoir. Si l'élevage coûte à l'apiculteur, qui

momentanément sacrifiée, en partie du moins, la récolte de la ruche élèveuse, le rucher dans son ensemble étant doté de reines de valeur, produira bien davantage. Le prélèvement des larves et leur fixation dans les cupules par MM. Mouche et Perret, agrémentés d'explications et d'expériences personnelles, ont beaucoup intéressé l'auditoire.

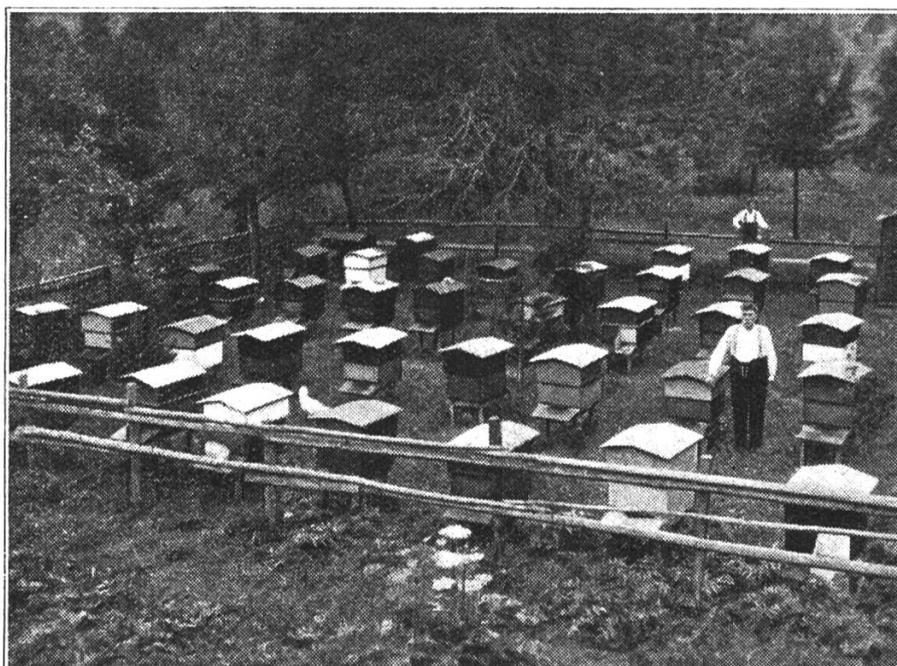
Nous espérons et attendons une pleine réussite de cet élevage qui permettra à M. Perret de peupler ses jolies ruchettes et de n'avoir, au printemps prochain, que des colonies de première force.

Le temps passe vite en compagnie de nos abeilles et déjà il faut regagner nos foyers. Cette belle et chaude journée de juin, agrémentée d'une séance intéressante, laisse à tous un bon souvenir.

G. M.

28 juillet, à 14 h. — Séance pratique au rucher de M. F. Kaufmann, Orphelinat communal, à la Chaux-de-Fonds. Le prélèvement et l'extraction du miel forment le but de la réunion.

Le Comité.



Rucher de M^r Emile CHEVALLEY, Essertines sur Rolle.

M. Chevalley est un des doyens de la Romande. Il fait de l'apiculture depuis 1888. Comme on peut le voir par le cliché, le rucher fait honneur à ce vétéran auquel nous adressons l'hommage de notre respect et nos plus sincères félicitations.

Schumacher.

* * *

Côte Neuchâteloise.

Le comité recommande vivement à tous les membres de faire contrôler la récolte de miel. S'annoncer pour ce contrôle à M. Adolphe Clemmer, Cassardes 5, Neuchâtel.

La prochaine assemblée aura lieu le 8 septembre à St-Blaise et la Goulette. Voir le *Bulletin* de septembre.

Section Val-de-Ruz

Nos membres sont avisés que la réunion de groupe aura lieu le 14 juillet à Reconvilier, invitation cordiale à tous les amis de cette branche.

Le Comité.

* * *

Section Erguel Prévôté.

Une vingtaine d'apiculteurs s'étaient donné rendez-vous à Corgémont, le dimanche 2 juin, pour une réunion de groupe, avec visite de ruchers. Nous avons eu le plaisir de voir le rucher prospère de M. Prêtre, un membre fondateur de notre Section et qui s'y entend à soigner ses abeilles. Plusieurs hausses sont posées et le travail avance rapidement ; les essaims aussi sont magnifiques et la plupart donneront une récolte, pour peu que le temps daigne bien s'y prêter. La bonne odeur de miel qui se dégage fait plaisir et met l'espérance au cœur de tous les assistants. Après un rapide coup d'œil aux ruches en plein air de M. Monnier, qui, elles aussi, permettent tous les espoirs, une collation, que chacun a su apprécier à sa juste valeur, nous est aimablement offerte dans le jardin ombragé de la belle propriété de M. Monnier ; les langues se délient vite et chacun y va de sa petite histoire. L'heure de la séparation sonne bien trop tôt ; des remerciements bien chaleureux sont adressés à nos deux amis de Corgémont pour leur cordial accueil et l'on se dit au revoir à Sonvilier pour le 4 août prochain.

E. W.

* * *

Les membres de la Section qui désirent faire contrôler leur miel, sont priés de s'annoncer, à l'ouest du vallon, chez M. Emile Gaffner, à la Borcarderie, et à l'est chez M. Ernest Salchli, à Villiers.

Le Comité.

* * *

Société d'apiculture Pied du Chasseral.

Assemblée ordinaire de la Section le *dimanche 9 juin 1929*, au rucher de M. Voumard, à Bienne.

Le rendez-vous des participants était fixé près de la grande poste, à 14 h. De suite après toute la colonne assez forte, se dirige vers le rucher de M. Voumard, situé dans le plus beau et le plus favorable site pour y faire de l'apiculture. On y trouve de tout, des arbres forestiers, fruitiers, des buissons, des fleurs à profusion, des ruisseaux, des ruisselets, des fontaines, etc., il semble que la nature s'est plu à distribuer ses bienfaits avec plus de largesses que partout ailleurs. Il n'y a pas seulement que les abeilles qui sont à l'aise dans cette immense propriété ; nous avons remarqué de superbes sujets de volaille.

Chacun se réjouissait de voir l'élevage de reines pratiqué par M. Voumard et en connaisseur ; malheureusement, son élevage n'a rien donné jusqu'à présent, et la démonstration promise et attendue n'a pu avoir lieu. On espérait se dédommager de cette déception, sur la visite de quelques ruches. La première était à peine ouverte que

toutes les écluses célestes s'ouvrirent subitement, nous laissant juste le temps de la refermer et d'aller se réfugier au Café du Marché, où la question administrative s'est tenue. L'achat de sucre a été liquidé en donnant la préférence à la maison Aeschlimann, à St-Imier, pour la livraison de cette année, avec la réserve qu'elle s'engage à ne fournir que du sucre de canne du Guatemala, à raison de fr. 39 les 100 kg., prix offert par une maison concurrente. Les commandes sont à adresser à notre président, M. Perret, à Bienne, rue du Milieu 25, jusqu'au 15 juillet prochain.

Un appel en faveur de la participation de l'assemblée de la Romande à Bulle, provoque de l'enthousiasme à cet égard, et l'on peut admettre que le Pied du Chasseral sera bien représenté à ces journées intéressantes et attrayantes.

Un nouveau membre, M. Edmond Stumpf, domicilié à Neuveville, demande son entrée dans la Section ; il y est admis à l'unanimité des membres présents.

La question du marquage des reines donne lieu à diverses observations. L'estimé collègue, M. Albert Graber, taxe ce procédé de brigandage. La majeure partie l'approuve, estimant que son utilité n'est nullement en rapport avec le martyre que doit supporter cette malheureuse bestiole pendant plusieurs années.

La prochaine assemblée aura lieu à Prêles, le 4 août, à 14 h., chez le collègue Virgile Giauque, où l'on aura également le plaisir de visiter un rucher bien tenu. Il ne sera plus envoyé de convocation personnelle ; que chacun retienne cette date et en profite.

Il est 16 h. 30, et pour clore la séance, on décide que tout membre refusant le remboursement de sa cotisation annuelle, soit considéré comme démissionnaire.

Le Comité.

Avis supplémentaire:

Les sociétaires désirant du sucre cristallisé, première qualité, à fr. 41.— les 100 kg., franco domicile, contre remboursement, sont priés de s'annoncer auprès du président, M. Numa Perret, rue du Milieu 25, à Bienne, jusqu'au 20 juillet au plus tard.

Le sucre de canne n'est pas raffiné, de sorte qu'il n'est pas avantageux pour le nourrissement des abeilles.

* * *

Fédération des apiculteurs jurassiens.

Caisse d'assurance contre la loque.

Tous les membres qui n'ont pas payé leur cotisation pour la loque, qui ont refusé le remboursement qui leur a été envoyé, ou ont négligé de le retenir à temps, sont priés de s'acquitter jusqu'à fin juillet 1929. Après cette date, la liste des retardataires sera remise aux sections qui prononceront l'exclusion des dits membres.

Le préposé à la Caisse : *E. Meyrat, Orvin.*

* * *

Section Jura-Nord.

Contrôle du miel.

Les membres de la Section qui désirent faire contrôler leur récolte de 1929 sont invités à se faire inscrire jusqu'au 15 juillet prochain

chez le secrétaire de la Section : M. Maurice Gisiger, à Berlincourt, en indiquant s'il s'agit de première ou des deux récoltes.

*Prélèvement d'échantillons d'abeilles en vue de recherches
de l'acariose.*

Les membres sont également avisés que la prise d'échantillons d'abeilles se fera en fin septembre et octobre. Ils sont priés d'en référer à leurs collègues apiculteurs non sociétaires.

Le Comité.

* * *

Société fribourgeoise d'apiculture.

Groupe du Lac.

Le dimanche 21 avril dernier, a eu lieu à Courtepin, notre assemblée ordinaire d'hiver. Les questions administratives étaient les suivantes : 1^o Lecture du protocole des dernières assemblées. 2^o Nomination d'un membre et renouvellement du comité. 3^o Admissions. 4^o Fixation des sujets, de la date et du lieu de nos deux prochaines conférences. 5^o Divers et imprévus.

Le comité fut constitué comme suit pour la période de deux ans ; président, M. Francey, Courtepin ; secrétaire-caissier, M. Chatton, Breilles.

La discussion fut ensuite ouverte pour déterminer le sujet de nos deux conférences. Après réflexion, pour notre jeune groupement, formé presque essentiellement de débutants, il serait bon de traiter les buts les plus importants de la vie du rucher.

Pour la première conférence en mai : « Le rucher en plein été », et pour la deuxième en fin juillet : « Le rucher mis en hivernage ».

Le reste du temps fut consacré à M. le professeur Loup, de Courtion, qui nous a apporté avec ses bons conseils, une foule d'expériences et des paroles de réconfort, dont les apiculteurs ont grand besoin.

Avec les mille fleurs de mai, les senteurs du rucher, notre petit groupe a inauguré sa première conférence, le dimanche 26 mai 1929, à 3 heures, au local.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu apparaître une belle phalange d'apiculteurs, parmi eux plusieurs jeunes. Ils ont fait honneur à l'invitation qui leur avait été envoyée.

M. Stoeckli, de Fribourg, conférencier, aux connaissances approfondies, a charmé son auditoire, par ses expériences théoriques et pratiques sur le sujet indiqué plus haut, particulièrement l'élevage des reines.

La courte mais importante visite au rucher de notre président, M. Francey, nous a donné plusieurs expériences dont chacun aurait dû tirer grand profit.

Merci cordial à notre distingué conférencier pour son superbe exposé, sans oublier notre collègue M. Loup, qui cherche grand bien au sein de notre société et de l'apiculture en général.

C. C.

* * *

A l'occasion de l'assemblée générale de la Société romande d'apiculture, à Bulle et Charmey, les 6 et 7 juillet, la Société fribourgeoise tiendra son assemblée générale statutaire, dimanche 7 juillet, à l'Hôtel de Ville de Bulle, à 9 h. 15.

Départ de l'autocar, ou des autocars, transportant les membres de la société, à 9 h. précises, de la place de la Gare. Après la séance, on rejoindra les participants romands à l'Hôtel du lac de Montsalvens pour continuer l'excursion à la Valsainte et Charmey.

Tractanda : Protocole, présentation des comptes 1928 (comptes rendus). Rapport des vérificateurs des comptes. Communications diverses.

Le Comité.

* * *

Section Orbe.

Les membres de la Section sont invités à faire contrôler leur miel de première récolte. Les inscriptions seront reçues par le caissier M. R. Huber, à Orbe. Le contrôle aura lieu le 10 juillet au plus tard.

Le Comité.

* * *

SOUSCRIPTION

MM. Monney, Jos., Isérables, fr. 5.— ; A. Grandchamp, Lausanne, fr. 5.—.

Ces deux dons ne modifient pas le total de la souscription, c'est simplement une omission dans la liste des noms, que nous rectifions maintenant en reiterant nos plus vifs remerciements à tous les donateurs de la part de la famille si péniblement éprouvée.

Schumacher.

A vendre

Pour cause d'âge, **2 beaux ruchers**, chacun de 25 colonies, en bonne santé, très bien situés, à 50 mètres de la route cantonale, avec ou sans terrain, éventuellement avec récolte. Affaire sérieuse.

G. Staudenmann, apiculteur
Gimel (Vaud).

MIEL EN SECTIONS MIEL EN CAPES

Suis constamment acheteur.

Faire offres avec prix à **J. Bur-**
nens-Golay, Miels en gros, **Berne.**

Boîtes à miel

100 pièces à 750 gr. fr. 15 —, à 1 kg. 500 fr. 25 —, au détail 2 cent. en plus par boîte.

A. VUARNOZ à Corpataux (Frib.)

PETITES ANNONCES

A VENDRE pour cause de transformation 14 cous. nour. D.-B. très bon état, bassin tôle de 1¹/₂ kg. Fr. 4.— pièce, en bloc Fr. 42.—. **Eug. Rithner.**
Monthey.

Appareil élect. à désoperculer et pour la pose des fils aux rayons artificiels,

avec transformateur,

construit pour toutes tensions à courant alternatif et absolument sans danger de manipulation, même à une haute tension

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. — Garantie 2 ans.

Prix avec transformateur, seulem. 40 fr.

Prospectus gratis.

En commandant, indiquer la tension.

Auguste SIDLER, Ateliers Electro-
mécaniques, **CHAM** (tél. n° 108).

Reines de 1929

race du pays brun noir, sélect. Excel. race à miel, peu d'essaïms. Juin-sept. Fr. 10 à vendre chez **G. HAARI** (tél. 58) élev. de reines CHATEAU-d'CEX. La même adr. vous offre sa ruchette spéciale pour l'élev. et à réserve «syst. Haari» à 2 sect. mob. à 1/4 cadre. D.-B à Fr. 22.—, voir agenda apic. 1925.

à vendre

50 colonies à bas prix avec la ruche. Les ruches sont à mettre hors rucher. Ruches vides seulement Fr. 12.— la pièce. — Faire offres à **G. Müller**, Villa Paradiso, **Monti, Locarno.** ■

Pour cause d'âge

à vendre

un pavillon avec 8 ruches D. B. habitées fortes colonies et 4 ruches D. B. habitées et tout le matériel, extracteur, hausses, etc., pour visiter s'adresser aux Petites Crosettes près Chaux-de-Fonds chez **M. Louis Schneberger**, pour traiter à **Louis Maurer-Jacot, Renan (J. B.)**

verkaufe

50 Bienenvölker zu billigen Preis sammt Kasten. Kasten sind für ins freie auszustellen ; leere Kasten zu nur fr. 12 per Stück. Offerten Anfrage an **G. Müller**, Villa Paradiso, **Monti, Locarno.**



Dépôt du matériel PAINTARD

Envoi franco du catalogue illustré.

Plaques MIEL et SUCRE, Fr. 1.70 le kg.

Fabrique de ruches et ruchers-pavillons

A. BOILLAT & FILS

Loveresse (Jura bernois)

Médaille d'or Berthoud 1924

Prix de 1^{re} classe, Médaille d'argent, Porrentruy 1928.

Spécialité de ruches perfectionnées.

Grande fabrication de cadres très soignés, tous systèmes.

Cadres avec traverse supérieure en chêne. — Nourrisseurs «IDÉAL»,

Prix-courant sur demande.